



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
GUYANE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction Générale  
des Territoires et de la Mer**

Direction de l'aménagement des  
territoires de la transition écologique

Service infrastructures et transports  
Unité transports

**Cayenne, le 20/12/2022**

**AFFICHAGE DES RÉSULTATS  
CAPACITÉ TRANSPORTS  
SESSION DU 5 OCTOBRE 2022**

**CENTRE D'EXAMEN DE CAYENNE**

**Objet :** Résultats du jury de l'examen de capacité professionnelle du 5 octobre 2022 permettant l'exercice des professions de transporteur routier lourd (marchandises et voyageurs) et de commissionnaire de transport.

Vu la décision DGTM du 12 décembre 2022 portant nomination des membres du jury de l'examen d'attestation de capacité professionnelle permettant l'exercice des professions de transporteur routier lourd et de commissionnaire de transport, et établissant le centre d'examen du ressort du jury d'examen de Cayenne.

Vu la réunion du jury de l'examen du centre de Cayenne en date du 20 décembre 2022 à 15 h , est déclaré admis le candidat désigné ci-après :

N° CANDIDAT	NOM	PRÉNOM	OPTION
22-03-M031	Monsieur HARTINO	Kevin Juste	Marchandises

Pour le Préfet et par délégation  
Le chef du Service Infrastructures et Transports  
**Le président du Jury**



Jean-Marie GERVAISE